

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 28 avril 2015 à 18h30 à Bruxelles.

RÉF: CDWP/15.04/WG

Présents: VZF: Tomas CASSIMAN
FFBN: Billy WILLIAMS – Xavier SWERTVAEGHER
Wouter GEORGES, secrétaire général
Excusé: Freddy HOSTE

1. Approbation PV réunion précédente CDWP 24.03.2015

Le procès-verbal est lu et approuvé.

2. Courrier:

- La Commission de Discipline a pris connaissance à titre informatif d'une publication de la FED. NAT. HOL. suite à un incident grave à l'égard d'un arbitre lors de la compétition hollandaise.
- W. GEORGES annonce que la version définitive approuvée du Tableau des Sanctions Automatiques 2015-2016 a été distribuée et publiée à toutes les parties concernées de manière qu'on puisse prendre connaissance de ce document important avant le début de la prochaine saison de water-polo.

3. Examen rapports arbitres

3.1. Match 7404/U17 A MZV – JESPO/AZSC du 14/03/2015: rapport arbitre VRIELINCK

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre S. VRIELINCK.

Vu sa récidive de carte rouge dans une période de 2 ans, le coach concerné **Dirk SEGERS (JESPO/AZSC)** a été convoqué à la séance précédente dd. 24.03.2015. Étant donné que le coach s'est excusé mais étant donné qu'il n'était pas représenté à la séance, la Commission de Discipline a décidé de suspendre le coach jusqu'à comparution volontaire.

Est présent à la séance: **Dirk SEGERS (coach JESPO/AZSC)**

Après avoir pris connaissance de ses déclarations orales et écrites relatives aux faits et à l'arbitrage, la Commission de Discipline décide après délibération de – vu son comportement constructif lors de la séance et vu sa période de suspension jusqu'à la présente date de comparution – ne pas infliger une suspension supplémentaire au coach **Dirk SEGERS (JESPO/AZSC)**.

Frais: à charge de **FRBN**.

3.2. Match 4059/SH IV GZVN - VZG du 21/04/2015

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et de la correspondance email entre P. LEDENT et coach S. LAMMENS (VZG). Il n'y a pas de rapport de l'arbitre disponible.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** pour le joueur **LEYS Thibaud (VZG)** pour carte rouge (rouspectance verbale envers l'arbitre). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

3.3. Match 1164/SL RES DM – ENL du 18/04/2015: rapport arbitre PETIAUX

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre F. PETIAUX.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **BUYSSENS Jordan (DM)** pour brutalité (coup de poing volontaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

3.4. Match 1169/SL RES CCM – CNT du 25/04/2015: rapport arbitre CELIE

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre R. CELIE.

La Commission de Discipline a pris connaissance de l'**exclusion** du joueur **SOUPART Benjamin (CCM)** pour mauvaise conduite et pour contestations répétées envers l'arbitre, qui sont finalement sanctionnées par l'arbitre avec une suspension automatique de **1 journée**.

Sur base du rapport de l'arbitre et conformément au tableau des sanctions automatiques, étant donné la gravité des faits (lancer le bonnet en direction de l'arbitre, éclabousser et jeter de l'eau, etc.) et étant donné que l'intégrité physique de l'arbitre a été menacée; la Commission de Discipline a toutefois jugé après évaluation qu'il s'agit clairement d'une **brutalité**.

Par conséquent le joueur concerné **SOUPART Benjamin (CCM)** est en totalité suspendu pour **2 journées** et vu sa récurrence de brutalité le joueur concerné sera convoqué à la prochaine séance dd. 26.05.2015.

4. **Divers :**

- X. SWERTVAEGHER, présent aux ½ finales de la Coupe de Belgique AZSC-DM, fait mention du comportement sportif et de l'attitude constructive des capitaines des deux équipes qui ont manifestement pris leur responsabilité au sein de leur team en ne pas contestant les décisions arbitrales.

Le rapporteur, Wouter GEORGES, Secrétaire-général

Prochaine réunion Commission de Discipline Water-polo:
MARDI **26 MAI 2015** – 18h30 - BUREAU FEDERAL BRUXELLES